



COMMUNE DE MILLERY

10 rue Jean de Réôme
Hameau de Chevigny
21140 MILLERY
Tél. 03.80.97.26.54
e-mail : mairie.millery21@orange.fr

AVIS A LA POPULATION

Millery le 09 septembre 2026

Suite à la sécheresse de cet été, la commune de Millery a déposé auprès de la Préfecture de la Côte-d'Or une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle .

Si vous avez constaté des lézardes ou d'autres désordres sur les bâtiments dont vous êtes propriétaire, je vous invite à contacter votre compagnie d'assurance puis à effectuer une déclaration en mairie en y joignant des photos et des devis de réparation.

Le Maire,

Jacky LÜDI

